Image not found or type unknown

Publication naissance d'un enfant non autorisée

Par **zth**, le **24/01/2013** à **18:41**

Bonjour!

Je me permet de vous contacter car, avec ma femme, nous avons eu la naissance d'un enfant qui est malheureusement décédé peu de temps après. En conséquence, suite aux chagrins que nous avons, nous avions refusé à l'hôpital la publication de la naissance et du décès dans la presse.

Ce jour, je constate que cela a été diffusé dans un journal local et ce malgré notre refus.

Connaissant très peu les infractions liés à la presse et aux atteintes à la vie privée, c'est pourquoi je me tourne vers vous pour avoir quelques conseils.

Merci par avance.

Par **Chuby**, le **26/09/2013** à **09:51**

Normalement il doivent respecter votre refus de publication c'est inscrit ici :

http://www.maires17.asso.fr/?La-publication-des-mariages

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés